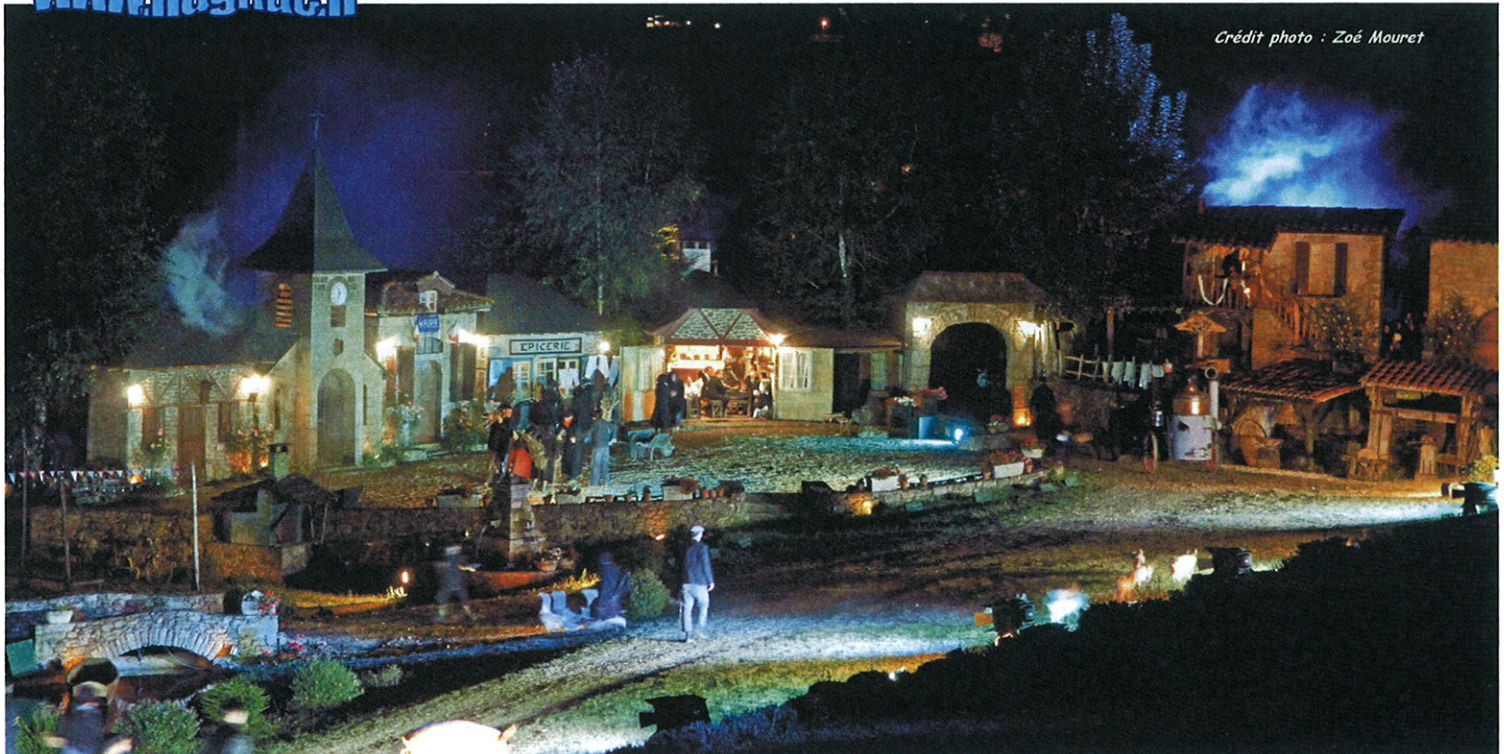




www.flagnac.fr
www.flagnac.fr



Editorial :

Je vous souhaite, avec l'ensemble du Conseil Municipal, une bonne et heureuse année 2012. L'année qui se termine nous laissera un goût amer ; la conjoncture économique, sociale, s'est dégradée, avec ses conséquences sur notre vie de tous les jours. La santé, du travail, des projets personnels et collectifs, nous permettront de regarder l'année nouvelle avec optimisme pour partager des jours meilleurs.

Nous avons pu douter mais nous ne devons pas renoncer. C'est pourquoi nous continuerons, avec détermination, à construire ensemble l'avenir de notre commune pour qu'elle soit moderne, accueillante, dans un esprit de tolérance et de respect.

Après des années d'efforts et d'espoir, l'été 2011 nous a montré que les résultats étaient visibles. Le Port de Lacombe a vu passer du monde, beaucoup de monde, entre le camping qui était complet (500 personnes/jour entre le 14 juillet et le 15 août) et le bateau de la Communauté de Communes (près de 8000 passagers sur la saison).

L'association « Hier un Village » a battu son record de fréquentation avec plus de 22 000 spectateurs.

Ensemble, nous portons le rayonnement de notre commune, un grand merci à toutes celles et tous ceux qui passent beaucoup de temps pour faire vivre chaque association.

Nous devons avoir de l'ambition pour nos 2 villages. C'est pourquoi, malgré les difficultés, nous devons préparer et faciliter la venue de nouveaux habitants en réalisant les infrastructures nécessaires (voirie, réseaux, etc...).

Depuis quelques mois, nous travaillons sur le projet de rénovation de la salle d'animation d'Agnac. Il va mobiliser une part importante de nos moyens financiers de l'année, car nous limitons la pression fiscale sur les taxes foncières et d'habitation depuis 2008.

Nous devons anticiper, nous projeter dans l'avenir. Notre commune résidentielle et touristique va de l'avant. Très bonne et heureuse année 2012 à toutes et à tous.

Jean-Claude COUCHET

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES 2011 N° 21

LA REFECTION DE LA SALLE D'ANIMATION D'AGNAC

Voilà 30 ans environ que fût construite la salle des fêtes d'Agnac par les habitants du village, sous l'impulsion entre autre, de Michel Delagnes et Jacques Panissié.

Après toutes ces années de bons et loyaux services, des souvenirs et de la musique pleins les murs, cette dernière va recevoir un « lifting » indispensable, une remise en forme avec agrandissement et une mise aux normes actuelles avec :

- ✚ Accès facilité aux personnes à mobilité réduite, salle comme estrade, avec ascenseur pour accès à la scène
- ✚ WC et sanitaires au même niveau
- ✚ Electricité et menuiserie
- ✚ Toiture et isolation



Cet agrandissement se fera sur l'avant de la salle, coté arrivée actuelle, à l'emplacement du petit parking existant avec :

- ✗ Une entrée remodelée et couverte avec vestiaire
- ✗ Un espace bar permanent
- ✗ Un coin préparation et dressage plat
- ✗ Un local « plonge ».

Le chauffage repensé pour des économies, le plafond abaissé avec différents niveaux, amèneront confort et acoustique pour le plaisir de tous.

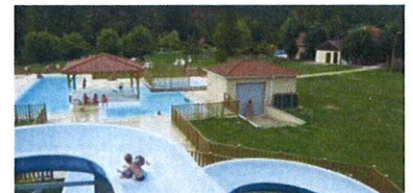
Enfin, peinture et carrelage finiront de donner un aspect agréable à cette salle, lieu de rencontres et de festivités. Le montant global des travaux s'élève à 544 493 euros TTC.

La municipalité compte sur une durée de travaux de 8 mois environ (de mars à fin novembre 2012) pour pouvoir rendre opérationnel cet équipement, et s'excuse par avance pour les désagréments qu'amèneront ces derniers auprès des personnes et des différentes associations qui utilisent cette salle.

BILAN TOURISTIQUE DE CETTE ANNEE A FLAGNAC

Malgré les caprices du mois de juillet, on peut dire qu'en cette année 2011, la saison estivale a été chaude à Flagnac !

En effet, le camping du port de Lacombe a enregistré pas moins de **10 000 nuitées**. Ces touristes ont pu profiter pleinement de l'espace aquatique, de la base nautique, des nombreux chemins de promenade ou de halage ainsi que du centre équestre El Rio et enfin du bateau promenade restaurant, venu compléter cette année le cadre bucolique de notre village.



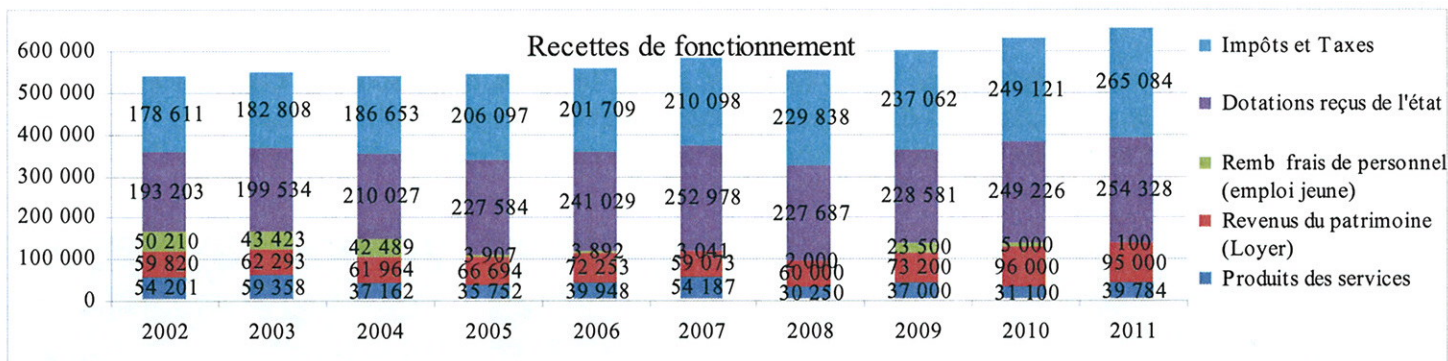
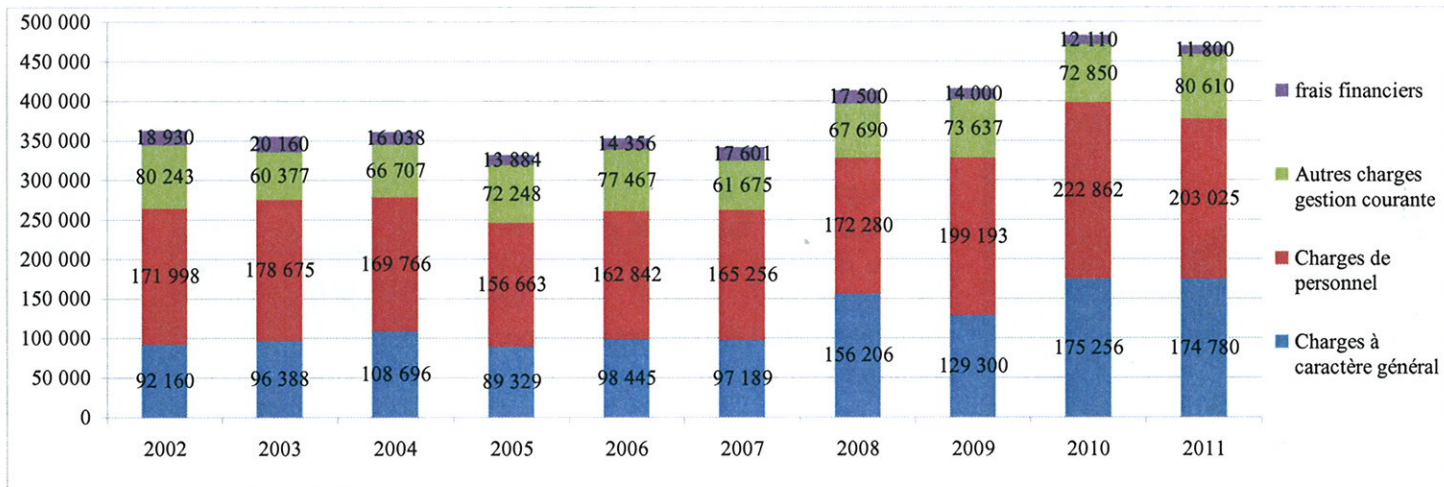
Ce dernier, mis en service début mai, a connu durant tout l'été une fréquentation dépassant toutes les espérances. En effet, **7 800 personnes** ont pris place à bord, se laissant glisser au fil de l'eau tout en découvrant les paysages tout aussi exceptionnels qu'inattendus de la Vallée du Lot. Les plus prévoyants (qui avaient réservé à l'avance auprès du nouvel Office du Tourisme) ont eu le double plaisir d'allier à la promenade, un bon repas gourmand préparé et servi par le restaurant Rols Carrier.

Mais, l'année 2011 a été incontestablement marquée par l'immense succès du spectacle « Hier un village » qui célébrait ses **30 ans** d'existence. Les 7 représentations se sont jouées à guichets fermés. Ainsi, **22 000 spectateurs** ont eu l'immense privilège d'entrer en osmose avec « Jeannou », « Marinou » et les autres, en vivant ou revivant avec une intense émotion l'histoire de notre Rouergue au début du XXème siècle. Encore merci à Christian Roques et toute son équipe pour ces nuits magiques, enchanteresses, proches de l'onirisme.

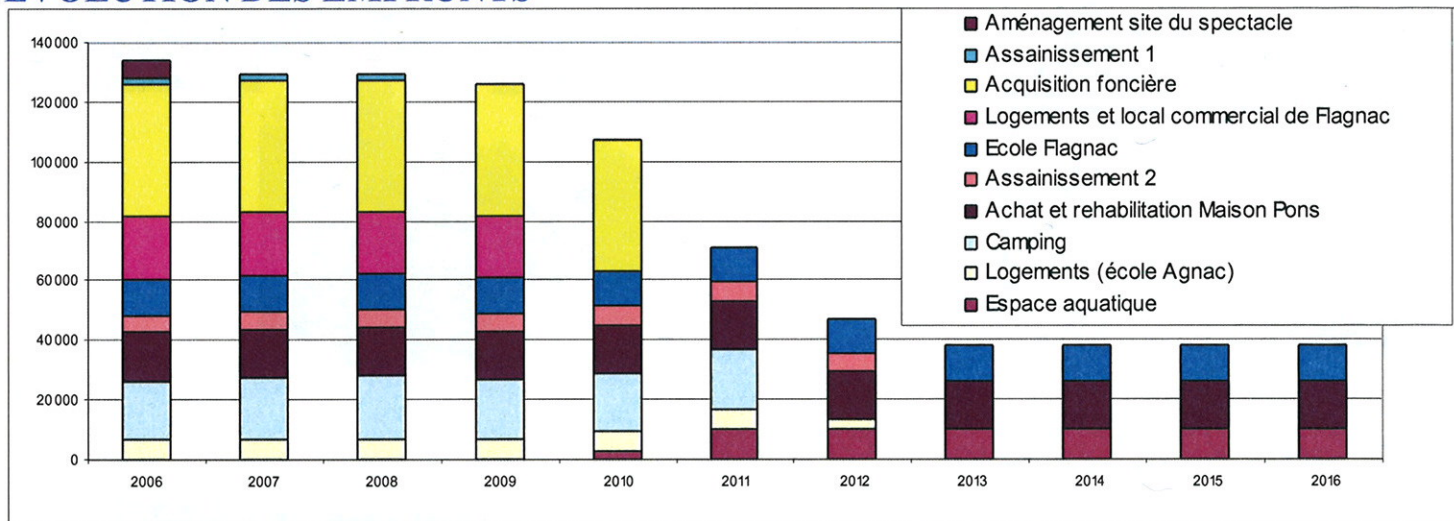


Sans aucun doute, les efforts entrepris l'an dernier (espace aquatique, aménagement de la rue principale) cumulés avec la mise en service cette année du bateau « l'Olt », ont contribué à l'essor touristique de notre commune ... Et nul ne s'en plaindra !

EVOLUTION DU BUDGET



EVOLUTION DES EMPRUNTS



Patrick GUIBERT
maçonnerie
pierre - béton - crépis

NEUF - RENOVATION

AGNAC - Tél : 05.65.43.14.00
Port. : 06.82.42.30.99

L'EPI CAFE
Maud et Guillaume

Café - Epicerie - Tabac
Jeux à gratter - Casse croûte
Rue de la Fontaine
12 300 FLAGNAC
Tél. : 05.65.64.83.31

GRUPE
Casino
NOURRIR UN MONDE
DE DIVERSITÉ

GÉANT CASINO DECAZEVILLE
du lundi au samedi de 8h30 à 20h30
vendredi de 8h00 à 20h30

REALISATIONS DE L'ANNEE

Réfection de « la grange du spectacle » :



Avant

Dans le cadre de l'aménagement de la rue de La Fontaine, l'ancienne grange « Romiguière » a fait l'objet d'un ravalement. La façade, le pignon et le porche d'entrée ont ainsi été traités. Un éclairage adapté est venu compléter l'embellissement du porche et de la fontaine.



Après

Plantations et pose de mobilier urbain :

Dès le printemps, sur la nouvelle place de la Fontaine et sur la place du « Bout du Lieu », les employés communaux ont procédé aux plantations des différents végétaux et à la pose de mobilier urbain.

A Agnac également, de nouvelles jardinières fleuries sont venues embellir les abords de la place de l'église.



Aménagement d'un espace de loisirs :

Sous la mairie, à proximité de la cantine, une aire de jeux et de détente a été aménagée par les employés communaux. Il reste au gazon à bien vouloir déployer son tapis de verdure.



Intermarché
contact



SAS CARTILOU

RD 963 – Lieu dit La Planque

12300 FLAGNAC

Tél. : 05 65 43 90 01

Ouverture : Lundi au samedi : 9h-12h15 / 14h00 – 19h et Dimanche : 9h-12h

Réalisation d'un columbarium aux cimetières de Flagnac et d'Agnac :



Pour répondre aux obligations légales en matière de gestion des concessions funéraires, la municipalité a décidé de réaliser un columbarium et un jardin du souvenir dans chaque cimetière. Ces travaux ont été entièrement réalisés par les employés communaux.



Viabilisation du lotissement de la Prade :

Les employés communaux ont également procédé aux travaux de viabilisation du lotissement de La Prade. Chaque lot est maintenant raccordé aux différents réseaux. Une première habitation est en cours de réalisation.



ACHATS DE L'ANNEE EN COURS :

Goudronnage de la voirie :

Ces travaux ont concerné :

| | | |
|--------------------------------|---|------------|
| VC du Viguié | } | 6 178.04€ |
| VC de la Roque | | |
| VC de la Favarède | | |
| Lotissement des Hautes Plaines | | 1 340.37€ |
| Rue des Colombages | | 1 280.04€ |
| VC de la déchetterie | | 11 755.20€ |
| Accès à Flagnac | | 2 103.07€ |
| Ruelle de la Forge | | 4 326.38€ |
| VC des Camps | | 1 045.20€ |
| Place de la Mairie | | 3 619.72€ |

Eclairage public

Pour 2011, un programme d'extension a porté sur 13 nouvelles lampes :

7 sur le secteur d'Agnac

6 sur le secteur de Flagnac

pour un montant de 6 099.67€, subventionnés par le SIEDA à hauteur de 1 927€.

Dépenses diverses :

| | |
|--|------------|
| Entretien véhicules | 1 665.94€ |
| Entretien bâtiments publics (écoles – camping) | 6 476.43€ |
| Entretien voirie | 415.36€ |
| Location tracto-pelle | 5 036.25€ |
| Carburants | 2 212.20€ |
| Achat matériel | 7 269.45€ |
| Renouvellement extincteurs | 440.51€ |
| Achat tracteur, y compris reprise | 14 806.48€ |
| Travaux camping panne alimentation électrique | 2 744.34€ |

Consommations :

| | |
|-------------|------------|
| Eau | 4 041.18€ |
| Electricité | 27 632.77€ |
| Chauffage | 9 065.57€ |

PIZZA PLUS
PIZZA - SALADE
15, place Decazes
DECAZEVILLE
05 65 43 12 46

LA BOUTIQUE
PRÊT A PORTER MASCULIN | FÉMININ
81-83 RUE CAYRADE - DECAZEVILLE
05 65 43 02 20

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2011

Après un printemps et un début d'été en manque d'eau, le pluvieux mois de juillet fut le bienvenu pour nos balcons et jardins. Preuve en est : les maisons de nos villages se sont, comme chaque année, parées de compositions florales qui donnent à notre commune un air de vacances tout en restant chez soi. La municipalité tient à remercier les habitants des bourgs d'Agnac et Flagnac qui se sont attachés à fleurir jardins, balcons, ou encore maisons.

Pour information et comme à l'accoutumée, les lauréats 2011 se verront remettre leurs diplômes et récompenses lors des vœux du Maire le 08 janvier 2012 à partir de 11h30. Les bons d'achat seront utilisables lors du marché aux fleurs des écoles de Flagnac et Agnac.

Lauréats « Bourg d'Agnac » :

Catégorie « maison avec jardin » :



Mme DELAGNES Solange



Mme COUFFIN M-Thérèse



Mme JOFFRE Josette



M. ROLLS Louis

Catégorie « Maison hors Bourg » :

Catégorie « balcons – terrasses – façades » :



Mme JOFFRE Lucie



Mme Ginette MONCET



Mme FAU Odette



Mme DEVOISSEAU Georgette

Prix spécial d'encouragement :

Lauréats « Bourg de Flagnac » :

Catégorie « maison avec jardin visible de la rue » :



Mme LANTUECH Marie-Claude



Mme COUDERC Jeannine



Mme GARGALLO Camélia

Catégorie « balcons – terrasses – façades » :



Mme CABANTOUS Solange



Mme BONY Madeleine



Mme CAHORS Eliette

Catégorie « Maison hors Bourg » :

Prix spécial d'encouragement :



M. OLIVIE Daniel



Mme DERRUAU Eliette



Mme LESCURE Marie-Louise

LES ECOLES

AGNAC

Cette année, les effectifs du regroupement Agnac-La Bessenois ont encore augmenté : on dénombre 60 élèves pour cette rentrée 2011.

L'école d'Agnac accueille 44 enfants, et celle de La Bessenois en compte 16.

L'équipe pédagogique est composée comme suit :

- pour le cycle 3 à la Bessenois, Mme Costes nommée en remplacement de Mme Charles Karine qui a obtenu un poste de conseillère pédagogique,
- pour le cycle 1 de Mme Brigitte De Luycker assistée par Mme Véronique Martin, et de Mme Jaouen.
- pour le cycle 2 de Mme Laetitia Barutel.

Les projets pédagogiques principaux de l'année scolaire 2011-2012 sont :

- des rencontres sportives de la vallée du Lot,
- un travail hebdomadaire avec un dessinateur de bande dessinée (Mr Alexandre Filhol),
- visites des conteuses " coccinelle " au sein de l'école,
- déplacements vers la bibliothèque de Decazeville.



FLAGNAC

A Flagnac, l'effectif de 62 enfants permet une organisation autour de 3 postes d'enseignants.

- Mme Joffre a en charge 24 élèves du cycle 1 (TPS, PS, MS, GS),
- Mme Bernussou a en charge les 16 élèves du cycle 2 (CP, CE1),
- M. Ségur, directeur de l'école, a en charge les 22 élèves du cycle 3 (CE2, CM1, CM2).



Cette année, les enfants de Flagnac, travaillant sur le thème du patrimoine local, profiteront d'une ballade sur le Lot, et travailleront sur les sujets plus précis que sont la végétation des arbres, ainsi que l'élaboration d'un chemin botanique. Au printemps, les plus grands auront la chance de passer quelques jours en bord de mer dans le pays Camarguais.

Par ailleurs, des rencontres sportives avec les écoles de la vallée du Lot ponctuent cette année scolaire.

PROJETS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Un nouveau lotissement à Agnac :

Le terrain situé entre la route de La Bessenois et la salle des fêtes va être viabilisé par la commune et sera découpé en cinq lots de 1000 m² environ. Les lots seront commercialisés par la commune au cours de l'année 2012.

Un nouveau chemin communal au bord du Lot :

Le projet « l'itinéraire au fil du Lot », porté par la Communauté de Communes de la vallée du Lot, a pour objectif de créer un itinéraire de promenade au bord du Lot. Cet itinéraire doit, à terme, relier Bouillac à Conques en suivant le plus possible les berges du Lot, et éviter les routes de circulation. Une première étape avait consisté à rénover le vieux pont métallique de Penchot. Cette année, de nouvelles portions ont été aménagées par la CCVL (Boisse-Penchot, Flagnac et Saint-Parthem).

C'est donc dans le cadre de « l'itinéraire au fil du Lot » que ces chemins ont été aménagés pour la quiétude et le confort des nombreux promeneurs qui l'empruntent tous les jours et tous les week-ends. Pour la sécurité des promeneurs, la vitesse sera limitée à 20 km/h sur ces itinéraires et les piétons, cyclistes ou cavaliers seront prioritaires.



Projet de développement urbain dans les secteurs des Plaines à Agnac et du secteur Anglars - La Causselle-La Prade à Flagnac :

Conformément au PLU, approuvé en 2006, il est prévu des développements urbains sur ces secteurs afin de permettre l'expansion contrôlée de nos deux bourgs. Or à ce jour, faute d'accord avec certains propriétaires, les aménagements prévus des voiries et des réseaux nécessaires sont bloqués.

Secteur des Plaines à Agnac :

Ce secteur représente une superficie de 9 ha environ, classé en zone « AU1a » et « AU2a » au PLU. Pour rendre ces terrains constructibles, le conseil municipal a délibéré le 25 mai 2009 pour permettre la viabilisation du secteur.

En instaurant la zone de Participation pour Voirie et Réseaux (PVR), c'est cette délibération qui autorise la viabilisation et permet de délivrer les permis de construire. Le coût total net estimé de ces travaux (hors subventions) est de 323 755€. La municipalité ayant décidé de fixer à 80% la part de ces travaux mis à la charge des propriétaires, la PVR s'élève à 6.25€ par m² de terrain desservi.

Lors de la demande de division parcellaire ou de la demande de permis de construire, le propriétaire de la parcelle est informé du montant de la PVR, déterminé par la Direction Départementale du Territoire, dont il est redevable au Trésor Public.

Afin de viabiliser ce secteur, pour le rendre constructible, il est nécessaire, dans un premier temps de réaliser la voirie nécessaire (prévue au PLU en emplacement réservé), et d'y inclure les réseaux nécessaires.

Secteur d'Anglars, de La Causselle et de La Prade:

Ce secteur, situé entre la route de Merles et le bourg de Flagnac, représente la principale zone d'expansion autorisée (possibilité d'extension des réseaux existants et proximité du bourg). Sur ce secteur, le PLU prévoit (emplacements réservés) les voiries nécessaires à la desserte et à la liaison de ces zones.

De plus, lors de la réalisation des travaux d'aménagement de la rue de La Fontaine, de sa sécurisation avec la mise à sens unique et la création de la zone de rencontre limitée à 20 km /h avec priorité aux piétons, la municipalité s'était engagée à réaliser prioritairement un itinéraire de retour au cœur du village par le chemin d'Anglars, et une liaison à créer entre Anglars et la rue de La Poste.

Sur ce secteur également, ce projet ne peut aboutir faute d'accord avec les propriétaires riverains.

Etude d'un projet d'aménagement global pour chacun de ces deux secteurs :

Soucieuse de mener à bien ces projets, la municipalité a décidé d'établir, pour chacun de ces secteurs, un projet d'aménagement global en collaboration avec l'architecte conseil de la DDT. Ces projets, comprenant également un volet architectural, devraient indiquer les différents réseaux, la voirie, les divers aménagements (éclairage, stationnement, circulation, eaux pluviales,...), mieux préciser les aspects architecturaux, et prendre en compte les orientations du Grenelle 2 de l'Environnement

Ces projets seront ensuite présentés aux propriétaires fonciers pour avis. Une recherche de consensus avec les propriétaires fonciers devrait permettre de définir les modalités de développement du secteur considéré.

En cas de refus complet ou partiel du projet ne permettant pas de dégager des perspectives de développement, la municipalité pourrait être contrainte d'engager les procédures adaptées.

Une nouvelle taxe en remplacement de la taxe locale d'équipement :

Suite à la réforme de la fiscalité de l'aménagement, à compter du 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement, devenue obligatoire, remplacera la taxe locale d'équipement qui était due lors des travaux de construction. Cette taxe d'aménagement, outre un objectif de simplification (elle remplacera à terme 8 taxes), permet aux collectivités, de financer les équipements publics nécessités par l'urbanisation.

La part communale a été fixée, par délibération en date du 18 octobre 2011, à 2.5% pour les zones non raccordables à l'assainissement public, et 4.5% pour les zones raccordées.

PROJET SUR L'INTERCOMMUNALITE

La Communauté de Communes travaille au développement et à l'accompagnement du territoire « Vallée du Lot » pour l'activité économique et l'activité touristique, chaque commune facilitant l'accueil des services pour les habitants et l'accueil des nouveaux résidents.

La vocation économique de la vallée a vu le jour avec la création de la Communauté. La première zone réalisée fut celle de Livinhac le Haut, complète depuis quelques années sans possibilité d'agrandissement dans l'immédiat. La zone d'activité de Boisse Penchot (2Ha) et celle de St Julien de Piganiol (17Ha), vont accueillir de nouvelles activités.

Depuis plus de 15 ans, 200 emplois ont été créés sur notre territoire dans une conjoncture de plus en plus difficile.

Actuellement, nous accompagnons financièrement l'agrandissement de Lignivalys à St Julien, ainsi que Mill'Services à Livinhac, Carrier Restauration à Almont les Junies pour la réalisation de 2 ateliers relais, pour un montant de 1.8M d'€ d'investissement.

La vocation touristique de la Vallée du Lot évolue favorablement avec l'implication de la Communauté et des communes.

Nous avons investi dans des équipements structurants (Maison de la Rivière, piscine et restaurant de Boisse-Penchot, espace d'évocation du stockfish, office de tourisme). La remise en navigabilité par le Conseil Général a donné une toute autre dimension à notre vallée entre Bouillac et Port d'Agrès, le succès du bateau-restaurant laissant muet les plus sceptiques.

Cette dynamique a favorisé la rénovation ou la création de 30 gîtes sur l'ensemble des 6 communes permettant aux propriétaires bailleurs de bénéficier des retombées des investissements publics.

Les communes ont pris leur part d'investissement avec plus de 300 emplacements d'hébergement de plein air sur 4 communes.

A cela il convient d'ajouter l'impact important du chemin de St Jacques sur les commerces de proximité de Livinhac.

Nous travaillons actuellement sur une liaison douce vélo-route entre Bouillac et Conques en suivant au plus près la rivière.

Avec la réalisation des 3 quais d'embarquement à Boisse-Penchot, Livinhac et Port d'Agrès, la voie navigable et la future liaison pédestre permettront de relier les commerces, les restaurants, les hôtels, les campings, les activités de loisirs, pour une meilleure synergie, une meilleure complémentarité de tous ces équipements sur plusieurs communes.

Une première tranche de travaux a concerné la rénovation de voirie sur 3 communes.



Les Briconautes

• Bricolage • Décoration • Jardin

Place G. Abraham **12300 DECAZEVILLE**
Tél. 05.65.43.30.87

58, Tour de Ville **15600 MAURS**
Tél. 04.71.46.79.25



DÉPANNAGE Petit et Gros
ÉLECTROMÉNAGER

Installation - Vente - Service Après Vente

4, rue J. Moulin - 12300 DECAZEVILLE
05 65 43 07 88 - 06 28 41 14 33
mikaellacan@orange.fr

SIEMENS LIEMHERRZ Saeco ARTHUR MARTIN Miele



DB

DESTRUELS BOUYGUES

ALIMENTATION ANIMALE
AGRICULTURE - JARDINAGE

FLAGNAC
Moulin de Limoux
Tél : 05.65.64.00.55
Fax : 05.65.64.08.15

CAPDENAC
La Gare
Tél : 05.65.80.80.20
Fax : 05.65.80.87.58

LE ROUGET
Rue des Ecoles
Tél : 04.71.46.14.45
Fax : 04.71.46.98.75

MARCOLES
Tél / Fax: 04.71.46.97.59

ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

● **ADMR Berges et Coteaux du Lot**

- Président : Alain BROUGNOUNESQUE
- Accueil bureau : lundi, mardi, jeudi et vendredi matin 9h – 12h

● **Tana Quest**

- Co-présidents : Stéphane BOUTONNET – Benoît ROQUES
- Manifestations sportives (voir détail page suivante)

● **Gymnastique d'entretien :**

- Co-présidentes : Denise ESPINASSE – Cathy VIELCANET
- Les cours ont lieu tous les mercredis soirs à 20h30 dans la salle de spectacle de Flagnac

● **Carreau flagnacois :**

- Responsable : Jean-Luc FILHOL
- Rendez-vous tous les vendredis soirs de début mai à mi-septembre

● **Société de pétanque d'Agnac :**

- Co-présidents : Philippe BEUGNET – Pascale MOLENAT
- Rende-vous tous les vendredis soirs dès 20h30 de mai à septembre

● **Club de Basket de la Vallée du Lot :**

- Responsable : Gérard DECEMBRE
- Soirée dansante le 24/03/2012
- Tournoi de mi-basket (4 à 10 ans) fin mai

● **Rugby Bassin Flagnac Agnac :**

- Responsable : Bernard FILHOL
- Réveillon de la St Sylvestre
- Quines à Flagnac le samedi 11 février 2012
- Vide grenier le 17/06/2012
- Tripoux lors de la fête de Flagnac

● **Société de chasse St Hubert de Flagnac :**

- Responsable : Patrick BONY

● **Société de chasse d'Agnac :**

- Responsable : Yves MALAVAL

● **Comité d'Animation du Village d'Agnac :**

- Responsable : Philippe BEUGNET

● **Club de l'Amitié :**

- Co-Présidents : Pierre PUECH – André PUECH
- Quine le 8 janvier 2012 à 14h Flagnac
- Quine le 15 janvier 2012 à 14h à Agnac

● **Hier un village :**

- Responsable : Christian ROQUES
- Année 2011 : record d'entrées avec 22 000 spectateurs pour sa 30^{ième} édition
- Spectacle les 26/27/28 juillet – 02/03/04/06 août 2012

● **Comité des fêtes de Flagnac :**

- Responsable : Franck PECHOULTRES
- Samedi 14 juillet 2012 : concert en soirée
- Dimanche 15 juillet 2012 : déjeuner aux tripoux et repas animé sur la place de Flagnac

● **Conseil des Parents d'Elèves de Flagnac :**

- Co-présidentes : Roselyne DOMERGUE – Aurélie LAQUERBE
- Marché aux fleurs le 29 avril 2012
- Kermesse le week-end du 01/07/2012

● **Conseil des Parents d'Elèves d'Agnac :**

- Co-présidents : Thierry SALES – Johnny VITORIA
- Quine à La Bessennois le 29/01/2012
- Carnaval le 03/03/2012
- Marché aux fleurs le 29/04/2012
- Déjeuner aux tripoux le 13/05/2012
- Kermesse le 24/06/2012

● **Association ATVL (Association Touristique en Vallée du LOT)**

- Responsable : M. ROMIGUIERE André
- Développement touristique et culturel de la Vallée du Lot avec la participation de professionnels et de la population locale

● **Conseil paroissial d'Agnac :**

- Responsable : Marie-Thérèse COUFFIN – Jeannette ROLS

● **Conseil paroissial de Flagnac :**

- Responsable : Jean-Pierre LACOMBE

ACQUIER Laurent

— ELECTRICITÉ GÉNÉRALE —



MAINTENANCE INDUSTRIELLE
COURANT FORT / FAIBLE
PHOTOVOLTAÏQUE
DÉPANNAGE

**103, Lot. des Hautes Plaines – Agnac –
12 300 FLAGNAC**
Tél / Fax : 05 65 43 59 05
acquier.laurent@wanadoo.fr

expert 

IMAGE - SON - MÉNAGER

MAZARS - 13, rue Cayrade - 12300 DECAZEVILLE
Tél. 05 65 43 32 21 - Fax 05 65 43 01 73 - daniele.mazars@laposte.net

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Une nouvelle association vient de voir le jour à Flagnac en 2011 : TANA QUEST !

Les objectifs de l'association sont doubles : organiser des manifestations sportives et culturelles et ainsi récolter des fonds pour venir en aide à une association de parrainage d'enfants en Ethiopie. Pour quelques euros par mois, le parrainage permet la scolarisation, mais aussi la prise en charge pour la nourriture et l'habillement d'un enfant en détresse.

Un premier Trail Tana Quest va être organisé à Flagnac (course à pied nature) **le samedi 22 septembre 2012** (contact 06.77.95.25.09 / 09.54.56.05.46). Trois épreuves à 90 % sur chemins sont au programme : une course à pied nature de 12 km, un trail de 30 km pour les plus expérimentés avec du dénivelé (1300 m) et une randonnée sur le parcours du 12 km.

La randonnée du 17 septembre 2011 a eu pour but d'expliquer le projet à tous les participants. Nous avons partagé ensemble le repas de midi autour du château de Gironde (cf photo).



L'ADMR

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un service à la personne qui évolue et supporte les difficultés économiques actuelles. Outre l'aide aux tâches quotidiennes de nos personnes âgées, le service évolue vers le soutien spécifique aux personnes fragilisées. Un groupe de paroles concernant les « aidants » familiaux a été mis en place avec la MSA.

L'organisation administrative évolue également, étant soumise à des procédures qualité. Le personnel, composé de 26 salariés dont 15 diplômés, suit une formation permanente pour répondre au plus près des besoins des bénéficiaires.

Qui aidons-nous ?

68% des personnes aidées reçoivent l'APA (Allocation Personnalisée pour l'Autonomie), donnée par le Conseil Général. Cette aide est renouvelée en 2012. Celles qui dépendent de la CARMi (régime minier) ont vu diminuer leurs heures attribuées et rejoindront les services généraux à terme.

Les « sorties d'hôpital », les A.D.O.M.I (heures payées par les assurances) sollicitent de plus en plus nos services.

Quelles sont les activités de l'association locale ?

L'Assemblée Générale, le quinzaine, le repas avec animation offert aux bénéficiaires, sont autant d'occasions de rompre l'isolement et de mieux nous connaître. L'association locale de l'ADMR est également impliquée, cette année, dans une enquête intercommunale sur les besoins sociaux et médicaux : vaste projet dont nous suivrons attentivement le résultat.

En bref :

L'ADMR essaie de s'adapter et d'être au plus près de chacun.

Bonne année 2012 et bonne santé à tous.

Le bureau est ouvert de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi, ainsi que de 13h30 à 16h30 les mardi et vendredi. En cas d'urgence : appeler au 06.83.20.78.40.

2011 : un bon cru pour le pétanque club d'AGNAC !

Après n'avoir subi aucune défaite en 2011, le club devient Champion d'AVEYRON des clubs en 2^{ème} division à Olemps le 6 novembre 2011 (30 à 6).

Cette année a vu le nombre de licenciés augmenter de 41 contre 39 en 2010, avec 8 à 10 licenciés supplémentaires l'année prochaine.

L'organisation du concours éliminatoire tripléte du district a été un gros succès cette année. En prévision 2012 : les éliminatoires vétérans le 7 juin, et un concours Officiel le 25 août (la réfection de la salle des fêtes ne nous permettant pas d'organiser d'autres manifestations).

AMBIANCE, CONVIVIALITE ET AMITIE guident toute l'année joueuses et joueurs.

A rappeler que les personnes sans licence peuvent participer à tous âges à nos rendez-vous du vendredi soir et à nos activités (sous certaines conditions).



ETAT CIVIL (du 01/11/2010 au 15/12/2011)

Naissances

| | |
|--------------------|--------------------|
| THUILLIER Lily | le 21 janvier 2011 |
| DOMERGUE Julia | le 7 février 2011 |
| BORIES Jules | le 01 mars 2011 |
| DELANEAU Noah | le 11 avril 2011 |
| LACOMBE Koline | le 09 mai 2011 |
| CANTOURNET Isoline | le 24 juillet 2011 |
| LACOMBE Romane | le 10 août 2011 |
| LANTUEJOUL Clément | le 22 octobre 2011 |

Décès

| | |
|--------------------|---------------------|
| FRAYSSE Paulin | le 14 janvier 2011 |
| LAVIGNE Adrien | le 21 janvier 2011 |
| SAGNES Laurent | le 16 février 2011 |
| BRANDEBOURG Claude | le 17 juillet 2011 |
| DELTORT Paul | le 16 juillet 2011 |
| LACOMBE Noël | le 02 novembre 2011 |
| BOUYGUES Raphaël | le 14 novembre 2011 |

Mariages

| | |
|--|----------------------|
| ALBOUY Mathieu et CRETEY Sylvie | le 04 juin 2011 |
| LACOMBE Jean-Christophe et CAHORS Delphine | le 13 août 2011 |
| ZAPP Olivier et BROUSSARD Virginie | le 13 août 2011 |
| GUIRAL Cédric et CHAMPAGNE Sandra | le 13 août 2011 |
| THUILLIER Guillaume et BEGON Maud | le 03 septembre 2011 |

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie et Agence Postale Communale

Ouverture au public tous les matins, du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30
Secrétaires : Joffre Agnès et Cerles Brigitte
Téléphone : 05 65 64 01 06
Contact : mairie.flagnac@wanadoo.fr
Site internet : www.flagnac.fr

Déchetterie

Jour et heures d'ouverture :

- le lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 8 h 00 à 12 h 00

Attention, elle sera fermée les samedis 24/12/2011 et 31/12/2011. Merci de votre compréhension.

Bibliothèque

Ouvert tous les matins. Prêt gratuit de livres.

SARL DELMON - SPAGNUOLO

- Électricité générale
- Dépannage
- Éclairage Public
- Chauffage - Électricité



37, av. Paul-Ramadier
12300 Decazeville

Tél. : 05 65 43 35 39
Fax : 05 65 43 27 21

12300 ALMONT les JUNIES



05.65.64.09.22 *Mon Carrossier*



Des fondations aux finitions

SPORT & MODE



SPORT 2000

DECAZEVILLE
Tél. 05 65 43 03 17